

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<p><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></p> <p>Conseil Communautaire, Séance du : 27 juin 2024</p>	<p>L'an Deux Mille vingt-quatre, le 27 juin à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président</p>
--	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, GRASSET Éric, GRIFFEILLE Martine, GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Nadine, LE CORRE José, LE MANACH Jean-Louis, LESTIEU Daniel, MOULY Jean-Pierre, PAILLAS Lionel, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Madame et Messieurs :

ALBASI Maxime, ARANDA Francis, LARIVIÈRE Yvette, PICCOLI Jacques, VIGNEAU Céline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Monsieur QUEYREL Jean-Marie représenté par Monsieur MALBEC Sébastien,
Monsieur BOUQUET Thierry représenté par Monsieur REY Michel.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur AMBROISE Philippe procuration à Madame POUCHOU Marie-Thérèse,
Monsieur BIHOUEE Yann procuration à Madame VIDAL Aline,
Madame BOUCHER RÉZÉ Séverine procuration à Monsieur CAMINADE Didier,
Madame BREL Chantal procuration à Madame STARCK Josiane,
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,
Madame GARGOWITSCH Sophie procuration à Monsieur PAILLAS Lionel,
Madame LAFOZ Michèle procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques,
Monsieur MUCHA Jean-Luc procuration à Monsieur LE CORRE José,
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur LESTIEU Daniel,
Madame SICOT Maryse procuration à Madame TALET Marie-Lou,
Monsieur SOTTORIVA Olivier procuration à Madame LAFON Nadine,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur GRASSET Éric,
Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques procuration à Madame GRIFFEILLE Martine,
Madame TORO Viviane procuration à Monsieur BORIE Daniel.

<p>Secrétaire de Séance : Marie-Lou TALET</p>	<p>Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 31 Pouvoir(s) : 14 Votants : 45</p>
---	---

N°2024C65DRH : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n°2024B47RH en date du 04 avril 2024 relative à la mise à jour du tableau des effectifs de Fumel Vallée du Lot ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 18 juin 2024 ;

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs notamment pour prendre en compte les avancements de grade et les promotions internes au titre de 2024. 14 agents bénéficieront, au titre de l'année 2024, d'un avancement de grade.

Deux créations de postes sont aussi à effectuer pour pérenniser les emplois et les agents qui occupent ces postes.

Création de postes :

- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet (35h), pour le centre de loisirs Michel Delrieu de Monsempron-Libos,
- 1 poste d'éducateur territorial des APS (13h) pour le bassin d'initiation.

Transformation de postes dans le cadre des avancements de grade (promotion interne) :

- 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe,
- 1 poste d'adjoint technique territorial en 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe ;
- 1 poste d'agent de maîtrise en 1 poste d'agent de maîtrise principal ;
- 2 postes d'adjoint administratif en 2 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe ;
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture en 2 postes d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure ;
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe en 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe ;
- 1 poste d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe en 1 poste d'animateur territorial principal de 1^{ère} classe ;
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique de 2^{ème} classe (20h) en 1 poste d'assistant d'enseignement artistique de 1^{ère} classe (20h) ;
- 1 poste de puéricultrice territoriale en 1 poste de puéricultrice territoriale hors classe ;
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants en 1 poste d'éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle ;
- 1 poste d'attaché principal en 1 poste d'attaché hors classe.

Il est également proposé de transformer un poste d'adjoint administratif en adjoint administratif de 1^{ère} classe à la suite du recrutement d'un agent.

Dans le cadre de la promotion interne 2024, il est également proposé d'ouvrir 2 postes d'agent de maîtrise. Si les dossiers des agents sont retenus dans le cadre de cette promotion, les postes correspondants à leurs anciens grades seront supprimés lors du prochain conseil communautaire.

AR Prefecture

047-200068930-20240627-2024C65DRH-DE
Reçu le 01/07/2024
Publié le 01/07/2024

Par suite d'une réorganisation du CIS, il est proposé de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial.

Tableau des effectifs – Postes permanents – Fumel Vallée du Lot
1^{er} juillet 2024

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services	A	1	35h00
Directeur général des services techniques	A	1	35h00
Direction général adjoint	A	1	35h00
<i>Total emploi fonctionnel</i>		3	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial hors classe	A	1	35h00
Attaché territorial principal	A	1	35h00
Attaché territorial	A	3	35h00
Rédacteur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Rédacteur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint administratif territorial	C	3	35h00
Adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	C	6	35h00
Adjoint administratif territorial 1 ^{ère} classe	C	4	35h00
<i>Total filière administrative</i>		20	
FILIÈRE ANIMATION			
Animateur territorial	B	1	17h30
Animateur territorial	B	1	35h00
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	2	35h00
Adjoint territorial d'animation	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation	C	3	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	35h00
<i>Total filière animation</i>		14	
FILIÈRE CULTURELLE			
Assistant d'enseignement artistique	B	1	03h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	04h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	07h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	02h30
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	2	05h00

AR Prefecture

047-200068930-20240627-2024C65DRH-DE

Reçu le 01/07/2024

Publié le 01/07/2024

Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	2	08h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	10h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	15h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	2	20h00
Assistant du patrimoine et des bibliothèques	B	1	35h00
Total filière culturelle		17	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	35h00
Educateur de jeunes enfants	A	2	35h00
Puéricultrice territoriale hors classe	A	1	35h00
Puéricultrice territoriale	A	1	25h00
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	2	35h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	6	35h00
Total filière médico-sociale		13	
FILIÈRE SOCIALE			
Agent social territorial	C	1	28h00
Agent social territorial	C	1	30h00
Agent social territorial	C	2	35h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	1	30h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Total filière sociale		9	
FILIÈRE SPORTIVE			
Educateur territorial des APS	B	1	13h00
Educateur territorial des APS principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Total filière sportive		2	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial	A	1	35h00
Ingénieur territorial principal	A	1	35h00
Technicien territorial	B	3	35h00
Technicien territorial 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Technicien territorial 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Agent de maîtrise	C	4	35h00
Agent de maîtrise principal	C	2	35h00

AR Prefecture

047-200068930-20240627-2024C65DRH-DE
Reçu le 01/07/2024
Publié le 01/07/2024

Agent technique territorial	C	1	20h00
Agent technique territorial	C	1	25h00
Agent technique territorial	C	27	35h00
Agent technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Agent technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	6	35h00
Agent technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	21	35h00
<i>Total filière technique</i>		70	
TOTAL DES EFFECTIFS		148	

Tableau des effectifs – Postes permanents – Centre Intercommunautaire de Santé
1^{er} juillet 2024

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Médecin territorial	A	5	35h00
Médecin territorial	A	3	10h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1	35h00
Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
<i>Total filière médico-sociale</i>		10	
TOTAL DES EFFECTIFS		10	

Tableau des effectifs – Postes non permanent – Fumel Vallée du Lot
1^{er} juillet 2024

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
<i>Total filière administrative</i>		1	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	3	35h00
Apprenti		3	35h00
<i>Total filière technique</i>		6	
TOTAL DES EFFECTIFS		7	

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

1°) – Décide d'adopter le tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2024 ;

2°) – Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades sont inscrits au budget primitif 2024 ;

3°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

AR Prefecture

047-200068930-20240627-2024C65DRH-DE
Reçu le 01/07/2024
Publié le 01/07/2024

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fumel, le 27 juin 2024

La Secrétaire de séance,



Marie Lou TALET

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 1^{er} juillet 2024

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 1^{er} juillet 2024
